

“ Il reparaît, chargé de la croix blanche dont la France orna ses oriflammes et qui marquait les étendards de la mère-patrie, brûlés par le chevalier de Lévis, en 1760. Il reparaît, orné de la feuille d'érable, que les colons primitifs adoptèrent comme emblème et qui rappelle aux *Canadiens français* qu'ils furent les premiers occupants de ce pays. Il reparaît enfin, scellé du Sacré-Cœur.”

Pour toutes les raisons qui précèdent, nous sommes convaincu que la véritable orthographe des deux mots qui ont fait le sujet de cette petite étude, c'est celle-ci : *Canadiens français* (1). Néanmoins, nous ne prétendons nullement avoir résolu cette question d'une manière définitive. Nous l'introduisons, pour la première fois, dans le domaine de la discussion : voilà tout.

C.-J. MAGNAN.

*N. - B.*— Lorsque les deux mots *canadien* et *français* sont employés comme adjectif composé, il est évident qu'ils doivent être unis par un trait d'union. Exemple : La nationalité canadienne-française. On pourrait dire, avec plus de raison, peut-être, la nationalité *franco-canadienne*.

## CONSEILS PRATIQUES

### I

#### FIN DE LA CLASSE

De même que l'instituteur doit commencer sa classe à l'heure précise, de même aussi il ne doit pas en anticiper la fin : ce serait une injustice, en même temps qu'une preuve de négligence et de dégoût. Mais qu'il évite également l'excès contraire : prolonger souvent l'heure des classes est sans doute un indice de zèle ; mais c'est, aussi, propre à lasser les élèves et à incommoder les parents. En général, les commissaires imposent des classes trop longues ; ils vont jusqu'à exiger six heures et plus. Les écoliers profiteraient beaucoup mieux de quatre heures et demie, ou cinq heures. Les plus jeunes surtout ne peuvent que souffrir d'une contrainte si prolongée, et, quand les contribuables y consentent, il y a certainement un avantage à les renvoyer à la maison au bout d'un certain temps. Tous y gagnent : ces petits enfants se dégoûtent moins de l'école, les autres sont plus tranquilles, moins dérangés, et le maître peut donner toute son attention aux plus grands.

Vers la fin de la classe, il faut s'occuper à faire remettre chaque chose à sa place, et à indiquer aux élèves ce qu'ils doivent préparer pour la prochaine fois. Tout cela se fait avec ordre et sans que personne se dissipe.

Le soir, il serait bien bon de faire chanter aux enfants quelques couplets de cantiques, ordinairement appropriés à l'époque de l'année où l'on se trouve.

(1) F. X. Garneau, dans le troisième volume de son *Histoire du Canada*, édition de 1852, se sert quelques fois de l'expression *Canadien français* et l'écrit comme ci-dessus, voir p. 238.